

# CCINFO

# 95



L'actualité de votre  
CCI départementale

Février 2018  
# 4

## Créateurs ou repreneurs d'entreprise Entrepreneur #LEADER, votre pass vers le succès !

**A l'initiative de la Région Île-de-France, une nouvelle forme d'accompagnement démarre, réunissant toutes les conditions pour une meilleure réussite et une meilleure pérennité des créations d'entreprise. La CCI est un acteur clef de ce nouveau dispositif.**

**Entrepreneur  
#LEADER**  
\* Île de France

À un dispositif d'appui des créateurs piloté par l'État, appelé NACRE, vient de succéder un nouveau parcours initié par la Région.

### Un parcours balisé pour réussir

Il prévoit, en s'appuyant sur des opérateurs sélectionnés, d'accompagner les porteurs de projets dès le départ pour pouvoir ensuite, étape après étape : évaluer, structurer, tester le projet, le financer, puis accompagner le démarrage de la nouvelle entreprise et son développement pendant trois ans, à travers des ateliers pratiques, un suivi individualisé et même un système de hotline !

Si une participation financière modique du créateur est prévue sur certaines étapes du parcours, celle-ci ne s'appliquera pas pour les personnes les plus en difficulté. Tout est donc réuni pour répondre de manière massive aux souhaits croissants de création d'entreprise des franciliens.

### La CCI, point d'entrée du dispositif

Retenue comme opérateur par la Région, la CCI permet à tous ceux qui ambitionnent de créer une entreprise, ou qui viennent

de le faire, d'intégrer le dispositif. L'équipe qui accompagne chaque année près de 2 000 porteurs de projets, vous accueillera avec bienveillance et professionnalisme. Sa qualité lui vaut d'ailleurs d'être labellisée depuis déjà 15 ans selon une norme nationale de très haute exigence : CCI Entreprendre en France.

### Prochaine Soirée des créateurs le 13 mars

Vous souhaitez rencontrer en un même lieu tous les experts nécessaires à votre projet (experts-comptables, avocats, organismes de financement, de protection sociale, assurances, pépinières d'entreprises...) ? Vous informer sur les financements ou l'impact de votre projet de création sur votre statut de demandeur d'emploi ? Ou bien encore développer votre réseau professionnel et bénéficier de l'expérience de ceux qui se sont déjà lancés ? La Soirée des créateurs, gratuite et ouverte à tous les projets de création, est faite pour vous ! Rendez-vous le 13 mars.

Plus d'info : [creation95@cci-paris-idf.fr](mailto:creation95@cci-paris-idf.fr)



## LE VAL-D'OISE EST-IL ENCORE EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Alors que les perspectives économiques s'améliorent, dans notre département, une très forte amertume s'installe : le Grand Paris Express -projet francilien majeur de transport-pourrait ne pas (ou en tout cas, pas à brève échéance : 2026, 2030 ?) desservir le Val-d'Oise qui ne comptait pourtant que 25 km de voies (sur 200 au total) et qu'une seule gare (sur 68).

Or, les entreprises locales payent 22 M€ de fiscalité par an pour sa réalisation depuis 2015 ! Cette décision menacerait directement l'aménagement du Triangle de Gonesse et celui, lié, d'Europacity, deux projets phares pour le département, représentant 50 000 emplois et plus d'1,8 Md€ de retombées économiques par an !

Alors, quand cette information suit une série d'autres oubliant le Val-d'Oise (notamment les Jeux Olympiques 2024), l'exaspération est à son comble. Désintéret ? Injustice ? Qu'importe ! Les chefs d'entreprise et la CCI sont déterminés à lutter contre l'abandon et à donner l'impulsion d'une grande mobilisation. C'est le sens, et l'ironie, de notre priorité 2018, « Val-d'Oise, terre de croissance »... au sein de l'Île-de-France !

**Frédéric Vernhes**  
Président de la CCI Val-d'Oise

# Val d'Oise, terre de croissance

Face aux menaces pesant sur la desserte du Val-d'Oise par le futur métro et sur les projets majeurs qui sont liés, la CCI mobilise au service de la réussite du territoire.

Alors que les chefs d'entreprise du Val-d'Oise sont, à bien des titres, exemplaires par leur culture du collectif (réseaux d'entreprises), par leur goût du challenge ou leur dynamisme (créations d'entreprise), les projets capables d'accélérer leur potentiel de croissance leur échappent. Pour autant, pas question de baisser les bras ! L'objectif pour 2018 est de soutenir la mobilisation.

### Soutenir les projets d'avenir

Nous incitons toutes les entreprises à signer la pétition en faveur de la desserte du Val-d'Oise par le métro selon le calendrier prévu et à soutenir le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse dans le cadre de l'enquête publique en cours.



### Valoriser les réussites

Pour montrer notre détermination et notre fierté, toutes les entreprises doivent afficher et utiliser le hashtag #madein95 et son logo sur tous les supports possibles. Dans le même esprit, une communication mettra en avant le talent et la vitalité des entreprises val-d'oiseiennes.

### Saisir les opportunités de business

Les entreprises sont incitées à se positionner comme fournisseurs sur les grands projets. Pour cela, les donneurs d'ordre seront conviés dans le Val-d'Oise pour présenter leurs besoins et les entreprises sont invitées à identifier les opportunités sur le site web les recensant : CCI Business Grand Paris.

Passons tous à l'action !

## Une nouvelle aide à l'investissement

### Subventionner l'investissement productif et le développement de l'emploi, c'est possible !

Votre entreprise a des projets d'investissements productifs (rénovation, augmentation de capacité, numérique...) avec des perspectives d'embauches à la clef ? Grâce aux fonds dits « de revitalisation », une aide à l'investissement est possible. Cette subvention peut représenter jusqu'à 25 % du devis présenté, plafonnée à 15 000 € TTC. Un coup de pouce bienvenu pour investir et embaucher !

D'autant plus que le spectre des entreprises éligibles est très large. Il suffit qu'elle existe depuis plus d'un an, compte moins de 500 salariés et soit à jour de ses obligations légales. L'intérêt du projet fera le reste, dès lors qu'il s'agit d'améliorer votre outil de production ou d'amener sur le département la valeur ajoutée d'une activité structurante tout en développant l'emploi.

Point d'entrée du dispositif, la CCI vous accompagnera dès le montage et jusqu'au suivi de la mise en oeuvre de vos investissements. N'hésitez plus, contactez-nous !

Plus d'info : [financement95@cci-paris-idf.fr](mailto:financement95@cci-paris-idf.fr)



### AGENDA

#### 20 FEVRIER

International : les solutions en cas d'impayés

#### 22 MARS

Asie, comment échanger en toute sécurité ?



## QUESTIONS À Régine Castagnet

Directeur du projet

### Qu'est-ce qui a motivé ce projet ?

Dans le cadre de la démarche Industrie du futur, initiée en 2015 par l'Etat, il a paru important à la CCI d'accompagner concrètement les PME industrielles dans l'appropriation de nouvelles technologies pour les rendre plus compétitives. L'objet du projet est d'expérimenter des logiciels métiers ou des technologies innovantes afin de permettre aux dirigeants de décider de l'opportunité ou non d'investir durablement.

### Pourquoi ces technologies permettront aux entreprises d'être plus compétitives ?

Déployer la technologie numérique dans l'entreprise concourt notamment à développer des produits plus complexes, à faciliter le passage de l'idée au produit, à réduire les coûts et les temps de production, à favoriser la communication clients/fournisseurs.

### Quels sont les avantages de ce programme ?

Il permet à l'entreprise une prise de risque minimale grâce à un accompagnement personnalisé renforcé, à la montée en compétences des collaborateurs, à un tarif avantageux du fait du cofinancement européen.

# Usine numérique Île-de-France

## Tournez-vous vers le futur ! Expérimentez une innovation technologique en toute sécurité.

Porté par la CCI Val-d'Oise pour la CCI Paris Île-de-France, le programme Usine numérique Île-de-France vise à inciter et aider les PME à intégrer les outils numériques dans leur processus de production, de la conception à la fabrication du produit.

Les deux actions mises en place permettent aux industriels, avant d'investir, d'évaluer à coût maîtrisé l'apport réel de ces technologies pour leur entreprise. Ce projet est cofinancé par le Fonds européen de développement régional (Feder).

De quoi s'agit-il ?

La première action prévoit la mise à

disposition des PME d'un logiciel adapté à leurs besoins (conception, simulation, fabrication assistée par ordinateur, chiffage, calcul) pour tester un projet réel in situ pendant six mois. Ce logiciel sera accessible à distance via une plateforme mutualisée. Une formation des collaborateurs utilisateurs complète le dispositif.

La seconde, dite POC pour « Proof Of Concept », permet aux PME de réaliser un démonstrateur s'appuyant sur des procédés de fabrication et des technologies innovantes non maîtrisés par l'entreprise, tels que prototypage rapide multiprocédés, fabrication additive, réalité virtuelle et augmentée, numérisation, contrôle tridimensionnel...

Contact : Baye Cheikh Sow

[sinumerique-idf@cci-paris-idf.fr](mailto:sinumerique-idf@cci-paris-idf.fr)



# La boutique connectée

## Un lundi par mois, suivez la piste du digital et venez découvrir le commerce d'aujourd'hui et de demain au travers de solutions très concrètes.

Vous voulez mieux connaître et développer votre clientèle ? Rendre votre vitrine plus attractive ? Mieux afficher vos produits ? Renforcer vos liens avec vos clients ? Améliorer vos ventes ?



Inaugurée le 4 octobre dernier, la boutique connectée propose de vous faire découvrir de manière pratique 17 solutions adaptées à votre commerce. Cet espace de démonstration, sous la forme d'une boutique reconstituée, propose un parcours guidé de solutions digitales autour de 4 thématiques : attirer, consommer, fidéliser et gérer.

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, pendant 1h30, vous êtes invité à vous immerger dans cet espace dédié à votre activité et à tester ces différentes solutions, leur degré de technologie, leur coût, le temps de mise en place et de formation, le retour sur investissement à en attendre.

Vous y découvrirez comment capter et compter vos flux, faciliter votre marketing par SMS et mails, créer rapidement votre site web, transformer votre commerce en 3D, faciliter votre affichage produit, créer et exploiter vos contacts clients, proposer une carte de fidélité ou encore stopper le gaspillage ou digitaliser votre caisse...

Autant de technologies et d'outils innovants dont la diversité permet de répondre à vos besoins en fonction du degré d'avancement dans votre transition digitale.

# Création d'entreprise

## 5 conseils pour transformer votre idée en entreprise

**Vous avez une idée de business ? Vous êtes décidé à vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ? Avant de franchir le pas, voici 5 conseils pour réussir votre création d'entreprise.**

### 1- Anticiper

La création d'une entreprise nécessite une importante phase de préparation : étude de marché, tests, recherche de financements, formations métier... Pour acquérir la méthodologie et les outils indispensables pour mener à bien votre projet, suivez la formation **5 jours pour entreprendre**.

### 2- Connaître son marché

Evaluer le marché au sein duquel vous souhaitez créer votre entreprise est une étape essentielle. Pour vous aider à réaliser votre étude de marché, définir votre positionnement commercial et estimer le chiffre d'affaires prévisionnel, votre CCI vous propose des **entretiens conseils** avec des conseillers spécialisés, ainsi que le tout nouveau programme de la Région Île-de-France à destination des porteurs de projet et jeunes entreprises : Entrepreneur #LEADER.

### 3- Confronter son projet à la réalité

Il s'agit de tester son idée auprès d'un échantillon représentatif de clients potentiels. A l'issue de ces tests, votre projet devra être ajusté pour intégrer les attentes et les remarques de votre cible.

Il est donc capital de leur consacrer le temps nécessaire.

### 4- Soigner son plan de financement

Emprunt bancaire, prêts d'honneur, garanties Bpifrance, apport personnel... de nombreuses ressources peuvent être mobilisées pour financer votre projet. Etape cruciale, votre plan de financement doit être bâti avant la création pour permettre à l'entreprise d'atteindre ensuite sereinement son seuil de rentabilité. Pour monter votre plan ou tester son efficacité, rencontrez nos conseillers dans le cadre d'**entretiens conseils**. Faites vos essais sur [business-builder.cci.fr](http://business-builder.cci.fr).

### 5- Penser au digital

Il est essentiel d'intégrer, dès le départ, le déploiement numérique de votre entreprise (site web, stratégie e-commerce, applications mobiles...). Retrouvez nos conseils sur [lesdigiteurs.fr](http://lesdigiteurs.fr), l'offre digitale de la CCI Paris Île-de-France. Mis en oeuvre en amont, le volet digital pourra ainsi soutenir le développement de votre entreprise.

Plus d'info : [entreprises.cci-paris-idf.fr](http://entreprises.cci-paris-idf.fr)



#### Laurent Mabire

Chargé de coordination  
entrepreneuriat  
CCI Paris Île-de-France

Afin de renforcer la création d'entreprise en Île-de-France, la Région met en place un nouveau dispositif d'accompagnement et de financement baptisé Entrepreneur #LEADER.

#### Quelle plus-value apporte ce nouveau parcours ?

*Simplicité et clarté !  
Il propose un accompagnement sur mesure, à tous les moments clés de la vie d'une entreprise : en amont de la création, lors du premier financement, et jusqu'aux trois ans de l'entreprise.*

#### Quel rôle pour la CCI Paris Île-de-France ?

*C'est un point d'entrée du dispositif. Acteur majeur de l'économie régionale, la CCI Paris Île-de-France a été retenue par la Région comme chef de file d'un consortium pour accompagner les jeunes entreprises pendant leurs trois premières années. Nous veillons tout particulièrement à ce que le développement concerne à la fois l'entreprise et son dirigeant.*

#### Quels sont les objectifs visés ?

*Tout d'abord, renforcer la pérennité des entreprises à cinq ans, c'est-à-dire passer de 49 à 60 % de taux de survie. Pour cela, l'accompagnement est primordial pour que le dirigeant soit à l'aise dans son rôle, ce qui permet d'atteindre le second objectif : le recrutement dans une perspective de croissance.*

